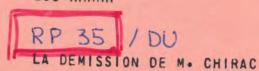
nach kenntnisnahme vertraulich vernichten

dodis.ch/50515

177 - 250 258 162 164 166 158 148 152 kopie an : 262 268 344 jd 266 jr hh bh

PARIS 27.8.76 1200

285 ННННН



DEPUIS LE MOIS DE MARS DEJA, LA POSSIBILITE D'UNE DE-MISSION DU PREMIER MINISTRE FAISAIT REGULIEREMENT LA UNE DE TOUTE LA PRESSE. L'HOMME QUE LE PRESIDENT AVAIT CHOISI, PARCE QUE, COMME IL L'A DIT, '' IL FALLAIT CHOISIR QUELQU'UN QUI AIT SOUTENU MA CANDIDATURE, QUI, DE PREFERENCE, APPARTIENNE AU GROUPE UDR ET QUI AIT UNE EXPERIENCE POLITIQUE ET GOUVERNEMEN-TALE SUFFISANTE'', NE SEMBLAIT PLUS RENCONTRER AUPRES DU PRE-SIDENT DE LA REPUBLIQUE LE MEME ACCUEIL QU'A SES DEBUTS.

CE QUI N'ETAIT QU'UN MURMURE AU DEBUT DE L'ANNEE N'A FAIT QUE S'AMPLIFIER AU COURS DES SEMAINES ET PLUS PARTICULIEREMENT LORSQUE LE PREMIER MINISTRE OBTINT DU PRESIDENT, LE 24 MARS DERNIER, LA MISSION DE COORDONNER ET D'ANIMER LA MAJORITE. M. CHIRAC SE HEURTA EN FAIT RAPIDEMENT A L'OPPOSITION TANT DE M. PONIATOWSKI QUE DE M. LECANUET. SON AUTORITE DE COORDONATEUR FUT BATTUE EN BRECHE ET LE PRESIDENT, QUI NE POUVAIT SE PERMETTRE UN CONFLIT OUVERT NI AVEC SON MINISTRE DE L'INTERIEUR, NI AVEC SON GARDE DES SCEAUX, NE LUI DONNA PAS LES MOYENS DE LA RETABLIR.

LE CLIMAT SE DETERIORA ENCORE A LA SUITE DE L'AFFAIRE DES PLUS-VALUES, OU M. CHIRAC VIT LE PROJET DU GOUVERNEMENT LITTERALEMENT MIS EN PIECES PAR L'UDR. C'EST APRES CE DEBAT, OU IL AVAIT, SELON SES PROPRES TERMES, ''CONSTATE QUE LE MOUVEMENT DES PARTIS COMMENCAIT A EXERCER UNE INFLUENCE EXCESSIVE SUR L'ACTION GOUVERNEMENTALE'', QUE M. GISCARD D'ESTAING PARAIT ETRE ARRIVE A LA CONCLUSION QUE SON PREMIER MINISTRE N'AVAIT PLUS L'AUTORITE NECESSAIRE POUR MENER A BIEN SA POLITIQUE DE REFORMES.

LA DEMISSION DE M. CHIRAC EST DONC AUJOURD'HUI DEVENUE EFFECTIVE. SI L'ON S'ATTENDAIT FINALEMENT A CE DENOUEMENT, EN REVANCHE, TOUS LES OBSERVATEURS ONT ETE SURPRIS DES CIRCONSTANCES DANS LES-OUELLES IL S'EST PRODUIT. ALORS QUE JUSQU'A PRESENT LES PREMIERS MINISTRES QUITTAIENT LEUR POSTE SANS BRUIT, M. CHIRAC, LUI, A NON SEULEMENT DEMISSIONNE, MAIS IL EN A EXPLIQUE LES RAISONS DANS DES TERMES QUI DISSIMULAIENT MAL SON AIGREUR.

PRESOUE DANS LE MEME TEMPS, SON SUCCESSEUR A ETE DESIGNE, ET, LE SOIR MEME DU DEPART DE M. CHIRAC, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, DANS UNE INTERVIEW TELEVISEE, EXPLIQUAIT LES RAISONS QU L'AVAIENT AMENE A SE SEPARER DE SON PREMIER MINISTRE.

IL EST CERTAIN OU'IL N'Y AVAIT NON SEULEMENT UNE CERTAINE CON-CURRENCE ENTRE LES DEUX HOMMES, MAIS EGALEMENT ILS AVAIENT SUR BIEN DES POINTS DES CONCEPTIONS DIFFERENTES. AINSI, EN MATIERE DE TACTIQUE ELECTORALE. ALORS QUE M. CHIRAC ESTIMAIT QUE L'EVO-LUTION DU RAPPORT DE FORCES DANS LE PAYS RISQUAIT DE RENDRE LES ELECTIONS DE PLUS EN PLUS INCERTAINES ET QU'UNE CONSULTATION S'IMPOSAIT CETTE ANNEE ENCORE, LE PRESIDENT CROYAIT POUR SA PART A LA PUISSANCE D'ELARGISSEMENT DE SA MAJORITE ET VOULAIT S'EN TENIR AU CALENDRIER.

%

LA PUBLICATION PROCHAINE DE SA ''CHARTE LIBERALE'' L'A CONDUIT A PENSER QU'IL CONVENAIT DE NE PAS EN CONFIER LE SORT A UN HOMME QUI, DANS L'AFFAIRE DES PLUS-VALUES, AVAIT TRAINE LES PIEDS, ET QUE DANS LA PERSPECTIVE D'UNE NOUVELLE ETAPE A L'AUTOMNE, IL ETAIT INDIQUE D'EN REMETTRE LA DIRECTION A UN NOUVEAU GOUVERNE-MENT.

MAIS IL Y A PLUS, ET C'EST UNE CONCEPTION DIFFERENTE DE L'EXER-CICE DU POUVOIR QUI A SEPARE LES DEUX HOMMES. DANS SON INTERVIEW, LE PRESIDENT A QUELQUE PEU BIAISE POUR REPONDRE A LA CRITIQUE DE M. CHIRAC. A SAVOIR QU' '' IL AVAIT DECIDE DE METTRE FIN A SES FONCTIONS DE PREMIER MINISTRE''. MAIS, IL RESSORT BIEN QU'IL N'ENTRAIT AUCUNEMENT DANS SES INTENTIONS D'ACCROITRE L'AUTORITE DU PREMIER MINISTRE, CE QUI NE POUVAIT SE FAIRE, SELON LUI, QU'-AUX DEPENS DE SES PROPRES RESPONSABILITES. OR, D'UNE PART, IL L'EXCLUT DU FAIT DU CARACTERE DE SON ELECTION ET, D'AUTRE PART, PARCE QUE CONTRAIRE AUX INSTITUTIONS DE LA V-E (CINQUIEME) RE-PUBLIQUE. '' LE PRESIDENT EST CHARGE DE CE QUI EST PERMANENT ET ESSENTIEL, LE PREMIER MINISTRE TRAITANT LES PROBLEMES CONTIN-GENTS''. ON VOIT MAL M. MITTERAND SE CONTENTER DE CE ROLE EN CAS DE VICTOIRE DE LA GAUCHE (POINT D'EXCLAMATION).

MAIS. AU-DELA DE CETTE DISCUSSION DE PARTAGE D'AUTORITE ET DE RESPONSABILITE, IL Y A AUSSI LE SOUCI DU PRESIDENT D'EVITER QUE LA FRANCE NE RETOMBE DANS LE REGIME DES PARTIS ET DANS LES MAINS DES 'PROFESSIONNELS DE LA POLITIQUE'. IL ENTEND, QUANT A LUI, S'ADRESSER AUX FRANCAISES ET AUX FRANCAIS QUI L'ONT ELU EN MAI 1974.

C'EST DONC A UNE SORTE DE DILUTION DES PARTIS, A LAQUELLE IL ASPIRE, ET LEUR REMPLACEMENT PAR CE QU'ON APPELLERA LA MAJORITE PRESIDENTIELLE. IL ENTEND L'ELARGIR VERS LE CENTRE GAUCHE ET NON PAS EN EN MODIFIANT LA COMPOSITION, MAIS BIEN LA DIMENSION. ON S'ACHEMINE DONC VERS UN REGIME PRESIDENTIEL.

L'HOMME QU'IL A CHARGE DE PRESIDER LE GOUVERNEMENT N'EST PAS ISSU DE LA CLASSE POLITIQUE. BRILLANT SECOND, LE PRESIDENT ATTEND DE LUI QU'IL REGLE CE QUI SONT, A SES YEUX, LES PROBLEMES LES PLUS LANCINANTS: LA LUTTE CONTRE L'INFLATION, LA SECURITE DES FRANCAIS DANS LE MONDE MODERNE ET LA POURSUITE DE LA PO-LITIQUE DE REFORME QUI, COMME ON LE SAIT, LUI TIENT PARTICULIE-REMENT A COEUR.

DEVANT CE COUP DE THEATRE, QUI N'A PAS DE PRECEDENT DANS LES ANNALES POLITIQUES DE LA V-E REPUBLIQUE, ON A SENTI DANS LES PARTIS DE LA MAJORITE, ET MEME DANS L'OPPOSITION, UN CERTAIN FLOTTEMENT ET UNE HESITATION A PRENDRE POSITION. IL EST EVIDEMMENT PREMATURE DE TIRER DES CONCLUSIONS SUR LES CONSEQUENCES QUE POURRA AVOIR LE DEPART DE M. CHIRAC SUR SON PROPRE PARTI ET SUR LE SORT DE LA MAJORITE. SI, COMME LE BRUIT COURT, CERTAINES PERSONNALITES MARQUANTES PEUD ACCEPTERAIENT DE PARTICIPER AU NOUVEAU GOUVERNEMENT, ON PEUT PENSER QUE LA CRISE N'ECLATERA PAS, MAIS L'UDR SURVEILLERA DE TRES PRES L'EVOLUTION DE LA PENSEE DU PRESIDENT ET EXPRIMERA AU SEIN DU PARLEMENT, LE MOMENT VENU, SON OPPOSITION SOIT A DES MODIFICATIONS TROP PROFONDES DE LA POLITIQUE GAULLIENNE, SOIT A CERTAINS PROJETS DE REFORME JUGES TROP AVENTUREUX. L'ANCIEN PREMIER MINISTRE NE SERA PLUS LA POUR, COMME IL L'AVAIT FAIT DANS LE CAS DES PLUS-VALUES, MODERER L'ARDEUR DE SON PARTI.

IL SERAIT TENTANI DE FAIRE DES PRONOSTICS, D'EVOQUER DES HYPO-THESES, AINSI D'EVENTUELLES ELECTIONS ANTICIPEES, MAIS, DANS L'ETAT ACTUEL DES CHOSES, ON DOIT SE BORNER AUX FAITS. RAYMOND BARRE, HOMME PUBLIC ET NON HOMME POLITIQUE, TECHNICIEN EPROUVE DE L'ECONOMIE, SE TROUVE PLACE DEVANT UNE TACHE TRES DIFFICILE. POURRA-T-IL ELARGIR LA MAJORITE VERS LE CENTRE GAUCHE, COMME LE VOUDRAIT LE PRESIDENT ? ANCIEN CONSEILLER DU GENERAL DE GAULLE, IL PARAIT ETRE RELATIVEMENT BIEN ACCUEILLI PAR L'UDR. SA STATURE EUROPEENNE DOIT PLAIRE AUX R.I. ET AUX CENTRISTES. SA BONHOMIE, OU CACHE UN HOMME DE VOLONTE, RAPIDE ET INTELLIGENT, EN FAIT UN INTERLOCUTEUR VALABLE. ON PEUT REGRETTER PEUT-ETRE OU'IL MANQUE D'EXPERIENCE POLITIQUE. MAIS, N'EST-CE PAS LE PRESIDENT QUI, AUJOURD'HUI, A REPRIS DES MAINS DE L'ANCIEN PREMIER MINISTRE LA DIRECTION POLITIQUE DE LA FRANCE ? DUPONT.

AMBASUISSE